



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur la dévalorisation du métier d'infirmière

Question écrite n° 28905

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les effets d'annonce du Gouvernement pour soutenir les soignants et la réalité du terrain où les infirmières et infirmiers manquent de tout et surtout de considération. Mardi 14 avril 2020, sur RTL, M. Olivier Véran a annoncé qu'il y aurait une valorisation salariale des personnels soignants à la suite de la crise sanitaire : « On est en train de concerter très largement les représentations syndicales pour voir quelles sont les meilleures méthodes possibles ». Cette promesse s'inscrivait dans le sillon de la déclaration du Président de la République du 25 mars 2020 concernant la revalorisation des carrières des personnels hospitaliers. Derrière les mots enjôleurs et les discours convenus, la première ligne des blouses blanches attend aujourd'hui des mesures d'urgence et des actes forts pour sauver des vies tout en garantissant leur propre sécurité. Au-delà de la pénurie dramatique de moyens matériels et de protections, au-delà des effectifs honteusement insuffisants, au-delà des salaires indécents au regard de l'importance vitale de leurs missions, les infirmières souffrent également d'un manque de considération intolérable de la part des pouvoirs publics. En effet, dans le cadre de l'opération « renforts covid-19 », l'Agence régionale de santé d'Île-de-France demande à des médecins généralistes, des gériatres ou des kinésithérapeutes de « devenir » infirmiers pour pallier le manque d'effectifs dans les hôpitaux. L'ARS leur propose notamment une seule journée de formation avant d'être envoyés sur le front sanitaire. Quelle marque de mépris pour le métier d'infirmière que de considérer qu'un médecin puisse maîtriser en quelques heures les gestes et les techniques obtenus après trois années d'études. Les infirmières et les infirmiers ne sont pas des médecins au rabais. Ils sont les détenteurs d'un savoir-faire spécifique et demeurent indispensables dans la chaîne des soins. Les applaudissements tous les soirs à 20h et quelques primes jetées de la table ne suffiront pas pour remercier les femmes et les hommes qui par leur courage et leur dévouement ont permis d'éviter l'effondrement du système de santé. Il lui demande ce qu'il prévoit concrètement pour revaloriser les carrières d'infirmières et rendre les métiers du soin attractifs pour les jeunes générations.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28905

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3091

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)